



DES
PROJETS
À L'ÉCOUTE DES
TERRITOIRES



Espace associatif



Dossier fil rouge
Des projets à l'écoute des territoires



La parole des enfants



Aux 4 coins des Nids



Donner
le temps
de grandir

Edito du Président

Pour ce premier numéro de l'année, l'association Les Nids a souhaité mettre en avant de nouveaux projets qu'elle a développés récemment, sur les territoires de Dieppe et du Havre. Ces initiatives ont en commun ce qui fait l'originalité et la force du mouvement associatif tel que nous le défendons : savoir recenser les nouveaux besoins et se donner les moyens d'y répondre. Donner aux professionnels la possibilité de faire preuve de créativité et de s'engager pour proposer de nouvelles actions. Intégrer le principe d'innovation sociale dans les approches imaginées, décaler les réponses, faire autrement. Et enfin, ne pas s'engager seul : s'appuyer sur l'expertise et le regard de ses partenaires, leur faire confiance, les appuyer dans leurs propres réponses. Nous savons aujourd'hui que nous pourrions faire bouger les lignes en étant rassemblés, solidaires et inventifs. Je suis extrêmement fier de tout ce travail et félicite, au nom du Conseil d'Administration, l'ensemble des professionnels qui l'ont rendu possible.

Avant cela, vous lirez aussi que notre CEF de Doudeville est toujours l'objet de l'intérêt des autorités publiques et a été honoré de la visite du Garde des Sceaux et du Procureur Général de Rouen.

Vous découvrirez également le travail mené par quelques bénévoles autour du livre et du plaisir de lire au sein du Centre Educatif Fermé de Saint Denis Le Thibout. Je remercie chaleureusement les bénévoles engagées dans cette action ainsi que Françoise NAVARRO, membre du Conseil d'Administration des Nids et Jacqueline MARRO-FOULQUIE, Présidente de la section départementale de l'association nationale « Lire et faire lire », qui ont initié ce travail.

Ce numéro vous donnera l'occasion de (re)découvrir quelques manifestations récentes ayant rythmé la vie de l'association, avec un focus plus particulier sur notre dernier colloque. Vous pourrez lire les principales prises de position de nos intervenants, qui contiennent des pistes rigoureuses et sérieuses pour améliorer au quotidien la prise en charge et l'accompagnement des enfants. C'est parce que nous ne limiterons jamais notre ambition pour une protection de l'enfance portée par le souci d'égalité des chances et de respect de chacun des enfants que nous agissons encore et toujours dans le but de « valider le monde de l'enfant », comme l'a dit si bien Philippe FABRY lors de son intervention en début d'après-midi.

Enfin, nous avons fait le choix de créer une nouvelle rubrique intitulée : « le regard des enfants ». Une rubrique rien que pour les enfants et les jeunes, à partir d'une thématique donnée, où la parole sera à eux. Chiche !!

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

Jean-Luc VIAUX

Sommaire

Espace associatif

Le garde des sceaux en visite au CEF de Doudeville..... 3

Retour sur le Colloque 2016 des Nids consacré au droit à l'enfance..... 4

Cinéma pour tous, Acte 2..... 9

Quand des bénévoles redonnent le goût de lire..... 9

Dossier fil rouge

Des projets à l'écoute des territoires..... 10

Le regard des enfants

Un Noël en Maison d'enfants : ils nous racontent 16

Aux 4 coins des Nids

De l'utilité des séjours collectifs en milieu ouvert..... 17

Journalistes en résidence au Centre Educatif Fermé..... 18

Association Les Nids

*Près de chez vous,
l'association Les Nids
protège les enfants*

Reconnue d'Utilité Publique, l'association Les Nids mène depuis plus de 80 ans des missions en faveur de l'enfance en difficulté en Normandie. Son rôle consiste à apporter aux 4 700 enfants et adolescents qu'elle suit chaque année protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir. Elle intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.



Siège social : Association Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - BP137 - 76131 Mont-Saint-Aignan cedex
Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux
Comité de rédaction : C. Dubois - F. Gotti - C. Danna
Secrétaires de rédaction : F. Gotti - C. Danna

Copyright : Shutterstock, Fotolia, Ingimage.
Impression : GABEL 10 rue Marconi - ZI de la Mainé 76150 Maromme
Avril 2017 - ISSN 16293959



Espace associatif

Le garde des sceaux en visite au CEF de Doudeville

Le Centre Educatif Fermé (CEF) de Doudeville, qui fêtera cette année ses 10 ans d'existence, accueillait le lundi 27 février dernier le Garde des Sceaux, Jean-Jacques URVOAS. Retour sur une visite d'exception.

C'est en fin de journée que Jean-Jacques URVOAS, locataire de la Place Vendôme depuis maintenant plus d'un an, est arrivé au Centre Educatif Fermé de Doudeville, seul CEF exclusivement féminin sur l'ensemble du territoire national. Après avoir visité le centre pénitentiaire de Saint-Aubin-Routot, près du Havre, le convoi ministériel s'est arrêté au cœur de la capitale du lin.

La délégation officielle était notamment composée de Madame Nicole KLEIN, Préfète de la Seine-Maritime et de la région Normandie, Monsieur Frédéric BENET-CHAMBELLAN, Procureur Général près de la Cour d'Appel de Rouen, Madame Madeleine MATHIEU, Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Monsieur Hervé DUPLENNE, Directeur Interrégional Grand Ouest de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et Monsieur Jean-Marc VERMILLARD, Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. L'association, quant à elle, était représentée par Jean-Luc VIAUX, Président des Nids, Jérôme PALIER, Directeur Général ainsi que Stéphane DESCHAMPS, Directeur des deux CEF associatifs. A leur côté, Erick MALANDRIN, Maire de Doudeville, représentait la municipalité et les relations de grande qualité, historiques, entre Doudeville et l'association.



A la rencontre des professionnels et des jeunes

Après avoir été accueilli par les représentants nationaux et territoriaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Garde des Sceaux a été guidé par Stéphane DESCHAMPS pour découvrir l'ensemble de l'environnement de prise en charge des 10 jeunes filles accueillies quotidiennement en alternative à l'incarcération.

C'est d'abord Aminata SOW, Conseillère en Insertion Professionnelle qui a exposé au Ministre sa mission, centrale, visant à aider les jeunes à construire un projet socio-professionnel solide. Un projet impliquant un partenariat fort avec les entreprises du territoire mais aussi prenant appui sur différents supports afin de réapprendre à se faire confiance, à s'exprimer autrement que par la violence ... l'enjeu étant d'anticiper et de préparer l'après CEF dans de bonnes conditions alors même qu'en moyenne les jeunes sont accompagnées sept mois et demi et arrivent là avec des retards certains vis-à-vis des apprentissages fondamentaux et une image d'elles-mêmes très dépréciée.

Par la suite, Pascal LABBE, professeur des écoles, a montré au Garde des Sceaux, à la Préfète et à la Directrice nationale de la PJJ, l'étendue d'une pédagogie adaptée, sur-mesure. L'enseignant avait d'ailleurs profité de cette visite exceptionnelle pour revenir avec les jeunes filles sur le fonctionnement de la justice en France, avec



schémas explicatifs au tableau, ce qui n'a pas manqué d'amuser Jean-Jacques URVOAS, très intéressé par le travail de l'enseignant.

C'est enfin auprès de Brimel GOMIS, Professeur de sport, que la visite s'est conclue, avant la traditionnelle table ronde. Le professionnel et le Directeur, Stéphane DESCHAMPS, ont pu exposer la méthodologie et les partenariats extérieurs noués dans le champ des solidarités et du handicap, complétant les activités sportives autour des valeurs d'effort et d'engagement de soi, pour redonner un cap à chacune des jeunes. Un travail long et exigeant qui a donné l'occasion au Ministre de pointer la nécessaire « patience » pour voir ses efforts récompensés.

Enfin, cette première séquence s'est terminée par une visite des lieux de vie et une rencontre des jeunes filles, en format très restreint, selon les vœux du Ministre et de son équipe afin de ne pas trop perturber leur intimité.

Une table ronde riche en débats

La table ronde, conçue comme un espace de discussion entre les dirigeants associatifs et les professionnels du CEF, d'une part, et les autorités politiques et administratives, d'autre part, a permis aux professionnels présents (Pierre GUILBAUD, Loubna BARBACHE, Karim BOUSSEROU, éducateurs ; Loëtitia DUVALLET, maîtresse de maison, Clémence HOLSTEIN psychologue) ainsi qu'à l'équipe de direction (Stéphane DESCHAMPS, Sébastien MARROUAT, Directeur adjoint et Carole Saint-Martin, Chef de service) de discuter, à livre ouvert, de l'accompagnement des jeunes filles.

Le Président des Nids, Jean-Luc VIAUX, a ouvert cette séquence de travail par une présentation de l'association, son histoire et ses enjeux actuels. Très vite, le sujet de l'implantation du CEF en pleine campagne cauchoise a été soulevé par le Ministre, ce qui a permis tant aux représentants de l'association qu'au Maire de Doudeville, Erick MALANDRIN, de rappeler le contexte de l'époque et, finalement, l'adhésion



de la population compte tenu de l'emplacement de l'établissement, à distance du village. Une fonction de « sas », de « parenthèse », reconstruite par le Ministre, pour qui la situation « au milieu de nulle part [...] ne frappe pas par son caractère coercitif ». L'occasion pour l'association de rappeler la pédagogie employée, partant d'un regard porté sur les jeunes comme autant d'adultes en devenir et inhérente au cœur de métier de l'association : la protection de l'enfance.

Après que les participants aient découvert un extrait du film de Cécile PATINGRE « La séance est ouverte » (NDA : réalisé en 2015, avec la participation active des jeunes présentes à l'époque, avec le soutien du Pôle Image Haute-Normandie), intermédiaire prompt à susciter les débats, de nombreuses questions, montrant l'intérêt réel porté par Jean-Jacques URVOAS au projet du CEF, ont été posées : une pre-

mière question concernant les défis à venir, qui a permis aux professionnels de parler de leurs craintes concernant tout ce qui doit être engagé auprès des jeunes en très peu de temps et l'isolement affectif des jeunes filles à leur sortie, après plusieurs mois d'une grande intensité éducative et relationnelle. Un débat de fond, auquel chacun a pu prendre part, relevant le fossé entre cette prise en charge intensive et le suivi à la sortie de l'éducateur PJJ - fil rouge indispensable - mais aussi le manque d'un outil comme le CEF filles dans le sud de la France. Un besoin connu, qui permettrait de travailler plus en proximité avec l'environnement des jeunes filles accueillies.

Une seconde thématique, portant sur les critères de réussite a permis d'élargir la réponse à d'autres réalités que la seule « non récidive » à la sortie. Ainsi, chacun s'est accordé pour dire que le succès se mesure à l'aune du par-

cours de chacune des jeunes, parfois très lourd et que, parfois, il ne peut se mesurer que dans la durée ou dans le lien s'étant instauré avec l'équipe éducative. Ce qui a permis de rappeler un engagement fort des Nids : la possibilité donnée à tout enfant accompagné de rappeler son éducateur, voire de revenir et donner ainsi de ses nouvelles, ce qui arrive fréquemment au CEF comme dans tous les établissements des Nids. La force de conviction des professionnels amenant le garde des sceaux à ponctuer ainsi, entre affirmation et interrogation : « au début elles vous voient comme une contrainte et puis par la suite elles vous voient comme une protection ».

Enfin, d'autres sujets ont été évoqués : la question de la non-mixité, qui autorise les jeunes à être dans un rapport authentique mais aussi à « régresser », pour se réapproprier leur statut d'enfant, la question des interdits, de la confiance qui se gagne au fur et à mesure, de la vie privée, ... de longues discussions sur le sérieux et l'engagement des acteurs du CEF amenant le Garde des Sceaux à prononcer cette phrase, qui vient définitivement valider le travail entrepris : « en fait, quand l'association a fait le choix de se lancer dans les CEF, elle a eu raison ».

L'association remercie chaleureusement l'ensemble des personnalités présentes ce lundi 27 février 2017 autour du Garde des Sceaux et des professionnels des Nids.

Retour sur le Colloque 2016 des Nids consacré au droit à l'enfance

Consacrer un Colloque au droit à l'enfance, quoi de plus naturel pour Les Nids ? Depuis 85 ans, l'association milite pour qu'il soit offert aux enfants de notre territoire la chance de pouvoir espérer demain une vie d'adulte,

autonome et responsable mais aussi de grandir le plus sereinement possible et connaître les joies ordinaires d'une vie d'enfant. Ainsi, parler de droit à l'enfance, ce n'est pas faire la synthèse de l'ensemble des droits de l'enfant, imprescriptibles par essence. Il s'agit plutôt d'engager un débat profond, de société, quant à la nécessité de sauvegarder ou générer tout ce qui permettra à l'enfant d'accéder à une vie sociale et affective, riche, diversifiée et stable. Comment créer des formes d'attachement nouvelles, à côté de celles déjà établies ? Comment sécuriser les parcours et éviter les morcellements lorsque le pla-

cement est durable ? Comment permettre à l'enfant de s'ancrer quelque part ? Comment penser la notion de pluri parentalité ? Quels outils juridiques pour mettre en œuvre les besoins fondamentaux de l'enfant ? C'est à ces questions - et à bien d'autres - que cette journée entendait initier des réponses à partir de travaux de recherche et de terrain afin d'imaginer de nouvelles voies pour que l'enfant soit vraiment au centre des préoccupations.

Cet article vous propose un tour d'horizon des différentes prises de parole de la journée.

Des engagements politiques forts pour une thématique importante.

Plusieurs représentants politiques se sont succédés pour initier cette journée. En tout premier lieu, Catherine FLAVIGNY, Maire de Mont-Saint-Aignan et Conseillère Départementale qui n'a pas manqué d'évoquer les liens indéfectibles existant entre l'Association et la Municipalité. Par la suite, Pascal MARTIN, Président du Conseil Départemental de la Seine-Maritime, qui a fait honneur à l'association en acceptant son invitation, avec un discours constructif, sincère et lucide. Une prise de parole marquée elle aussi par l'attachement à l'association et une pleine considération de la nécessité d'un pacte social fort pour assurer une plus grande cohésion territoriale mais dominée par le rappel des contraintes financières pesant sur la Collectivité et freinant les ambitions que nous pourrions partager.



Pascal MARTIN : « Je salue encore une fois le Président Jean-Luc VIAUX, pour votre belle initiative d'organiser aujourd'hui ce colloque sur ce thème aussi important des conditions du droit à l'enfance [...] Notre objectif commun, c'est d'accompagner les jeunes sur les plans de l'éducation, de la santé, de la citoyenneté, de l'accès aux droits pour favoriser au mieux leur entrée dans la vie ».

Enfin, les propos introductifs de Jean-Luc VIAUX, Président des Nids, ont permis de bien situer le terme des débats de la journée : mettre vraiment en perspective notre responsabilité sociale et morale dans ce que nous engageons pour et avec les enfants.

Jean-Luc VIAUX : « Prenons nos responsabilités, à quelque rang que nous soyons dans la société et les institutions [...] Nous savons dans nos métiers que ces enfants que nous ne sauverons pas de la maltraitance, que les enfants qui n'auront pas d'enfance [...] seront ou dépendants ou révoltés mais en tous cas ils pèseront lourdement et peut-être définitivement sur la collectivité. Alors, n'entendez pas dans ce propos la vieille et discutabile magnification de l'enfant roi. C'est l'enfance la reine, qu'il faut sauver dans ce triste jeu d'échecs social, c'est l'enfance qu'il



faut préserver, aménager, protéger, faire durer le temps nécessaire pour que l'enfant s'y construise une histoire à raconter paisiblement à ses propres enfants au lieu de leur transmettre de la colère et une frustration. »

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant : des avancées malheureusement trop limitées.



L'intervention de Frédérique EUDIER, professeur de droit à l'université de Rouen, a permis de revenir sur le contenu de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. Cette loi contient de réelles avancées en ce qui concerne le volet relatif à la stabilité du parcours de l'enfant confié. Comme l'a rappelé Frédérique EUDIER, « l'enfant a besoin de stabilité dans sa vie, il doit avoir le sentiment d'avoir un « chez-soi » [...] On sait que les parcours des enfants placés peuvent souffrir d'un manque de suivi global et d'anticipation avec des ruptures, des passages d'établissements en familles d'accueil, des allers-retours entre l'institution et la famille. Certains n'hésitent pas à parler à ce sujet de maltraitance institutionnelle ». Le nouveau texte met l'accent sur l'importance du projet pour l'enfant. En outre, il facilite l'accomplissement des actes usuels par la personne qui le prend

« L'enfant a besoin de stabilité dans sa vie, il doit avoir le sentiment d'avoir un « chez-soi » [...] »

en charge au quotidien. Enfin, il encadre les modifications de son lieu d'accueil. Le législateur permet ainsi de mieux sécuriser les conditions de vie matérielles et affectives de l'enfant confié. Sur ce point, les apports de la loi du 14 mars 2016 sont indéniables.

En revanche, en ce qui concerne le volet relatif à l'adaptation du statut de l'enfant confié sur le long terme, Frédérique EUDIER a montré que les avancées de la loi nouvelle étaient très limitées. Ainsi, le texte n'incite pas vraiment les professionnels à avoir davantage recours à la délégation de l'exercice de l'autorité parentale. Pourtant, cet instrument juridique permettrait d'améliorer la vie de certains enfants dont les parents n'accomplissent pas les actes relatifs à cette autorité. En outre, même si la déclaration judiciaire d'abandon a été remplacée par la « déclaration judiciaire de délaissement parental », le législateur n'a pas saisi l'occasion qui lui était donnée d'apporter une réponse juridique satisfaisante dans cette situation, ce qui aurait pu permettre à certains enfants d'accéder plus facilement au statut de pupille de l'État, statut plus protecteur et plus pérenne que celui de l'assistance éducative.



La parole des enfants : une précieuse source d'enseignements

Les travaux présentés par Catherine SELLENET, éminente spécialiste des questions de protection de l'enfance, ont permis d'engager le débat sur la question centrale des figures et liens d'attachement. Se détachant du concept de « conflit de loyauté », concept utile mais parfois trop généralisé, Catherine SELLENET a introduit son propos en rappelant la somme des possibilités d'attachements affectifs en dehors ou à côté de l'attachement parental : « La pluri parentalité c'est apparemment une notion qui commence à être pensée, en France, mais qui dit « pluri parentalité » dit « plusieurs figures parentales » et là c'est quelque chose que nous avons encore beaucoup de mal à

penser [...] en partant de la notion de conflit de loyauté, on va mettre en effet l'enfant en demeure de privilégier une relation au détriment d'une autre. Et la question qui se pose à nous d'emblée est celle-ci : est-ce que les liens d'attachement peuvent être réellement

Près de chez vous
l'association Les Nids
protège les enfants



hiérarchisés et conflictuels ? C'est justement en partant des paroles d'enfants recueillis dans le cadre d'une étude sur le placement familial que l'auteur est parvenu à dégager quatre grandes tendances concernant la question des liens d'attachement, les enfants rencontrés étant alors séparés en quatre groupes : « les affiliés », « les ancrés », « les écartelés », « les apatrides ».

Le premier groupe, celui des « affiliés », correspond à des situations où l'enfant n'est pas prisonnier d'un conflit de loyauté en manifestant son appartenance de façon très claire envers sa famille naturelle ou sa famille d'accueil : « Ce que veulent dire les jeunes, notamment très affiliés à la famille d'accueil, c'est qu'ils souhaitent se libérer des maux de leurs ancêtres. Ils veulent que nous entendions leur droit au refus, finalement, d'être débiteurs et donc, parce qu'il y a eu naissance, d'avoir une dette de vie qui soit une dette pour toute la longueur de leur vie, lourde à porter. »

Le second groupe, « les ancrés », caractérise pleinement l'idée de pluri parentalité, les enfants évoluant leur capacité à naviguer entre différentes sphères d'appartenance : « Nul conflit de loyauté pour les enfants ancrés, je crois qu'il ne faut pas que nous fassions du conflit de loyauté quelque chose de systématique, une sorte de fatalité dont seraient porteurs tous les enfants qui aimeraient ailleurs. Les liens d'attachement peuvent bel et bien être multiples »

Le groupe des « écartelés » est plus problématique : pour les enfants de ce groupe, les allers et retours entre famille d'accueil et famille naturelle, qu'ils soient concomitants à l'accueil ou nés d'un échec de retour en famille, sont vécus comme autant de sources de déchirements : « Pourquoi les enfants de la protection de l'enfance n'ont-ils pas le droit d'apprendre par essais et erreurs ? Pourquoi n'ont-ils pas le droit d'aller faire un séjour chez leurs parents pour voir ce qu'il en est, quitte à revenir ensuite en famille d'accueil ? [...] Ce que disent ces enfants qui sont écartelés c'est bel et bien qu'ils ne savent jamais vraiment sur quel pied danser ».

Enfin, le quatrième groupe, celui des « apatrides », est le plus problématique et correspond aux enfants que l'on nomme fort injustement « incasables » et qui se vivent « sans racines, sans attaches, qui trainent d'un lieu à l'autre [...] le morcellement et la discontinuité des attachements créant chez ces jeunes ce qu'on pourrait appeler des attachements désorganisés, voire même pas de points de repère du tout ».

Quelques mots de conclusion pour comprendre la portée et les apports de cette contribution : « nous devons peut-être arrêter de penser que les théories s'appliquent de façon mécanique, à tous les enfants que nous rencontrons. La théorie du conflit de loyauté n'existe que si l'on

📖 Pourquoi les enfants de la protection de l'enfance n'ont-ils pas le droit d'apprendre par essais et erreurs ? 📖

a déjà le sentiment d'appartenir à une famille sinon il n'y a pas de conflit de loyauté [...] Peut-être pouvons-nous aussi imaginer que les enfants puissent s'attacher aussi aux familles d'accueil, sans que cela devienne conflictuel ? A nous d'articuler cette fameuse coéducation ou coparentalité dont nous parlons tant dans les discours mais qui sur le plan de la pratique est encore peu présente ».

Comprendre le parcours des enfants placés

Dans le prolongement des propos précédents, Emilie POTIN, Maître de Conférences en Sociologie, a présenté une typologie des parcours des enfants accueillis en protection de l'enfance, à partir de l'étude de 350 dossiers et le recueil de récits d'enfants. Cette typologie permet de dégager trois formes différentes retraçant trois parcours de vie : les « placés », les « replacés » et les « déplacés ».

Avant cela, sont présentés quelques éléments communs à nombre de situations : la progressivité de l'adaptation à un nouveau lieu, à de nouveaux codes et la perte d'un environnement connu ; la question de la temporalité qui est difficile à appréhender pour l'enfant : « L'enfant est pris dans ce qu'on lui a dit et personne n'est en capacité de lever le voile sur la temporalité de ce placement. Il se retrouve dans un espace-temps où il a peu

de repères et dans un espace social qui est très différent où de fait il va manifester une sorte de méfiance. Progressivement il va pouvoir s'approprier cet environnement. L'appropriation de l'environnement se joue sur du quotidien et du présent. »

Face à cela, les enfants entrant dans la catégorie des « placés » parviennent à tirer leur épingle du jeu : « ce sont des enfants qui vont trouver une place dans le système de protection de l'enfance. Ces parcours sont caractérisés en général par une précocité du placement, par un temps d'accueil qui est long et continu dans un même lieu d'accueil, c'est-à-dire que dès le début le placement est envisagé comme durable [...] On va voir dans ce type de parcours que l'enfant va pouvoir dégager de réels supports dans cette protection ».



La catégorie des « replacés » correspond aux enfants « qui vont être pris dans les cordes d'allers/retours entre placement et famille. Ces allers retours sont fonction des capacités de la famille à gérer le cadre éducatif et la prise en charge des enfants. L'organisation de ces parcours peut être comparée à celle des enfants de parents séparés. On est dans une logique de garde alternée entre les services de placement et les parents. A la différence du premier type de parcours où l'enfant va s'inscrire prioritairement



📖 L'enjeu dans ce type de parcours est d'accepter des parentalités qui soient partielles 📖

du côté de sa famille d'accueil, du côté des enfants replacés on a une inscription qui est du côté de la famille d'origine. On va avoir des supports familiaux qui vont être étayés par le placement, mais étayés provisoirement. L'enfant va se situer avant tout du côté de sa famille d'origine [...] L'enjeu dans ce type de parcours est d'accepter des parentalités qui soient partielles ».

Enfin « les déplacés » sont des enfants caractérisés « par la diversité de prise en charge. Ils vont être amenés à changer de lieu d'accueil et pour certains une fois va suffire à les désaffilier [...] ils n'ont pas de figure socio-affective stable pour se reposer. Ils sont en général un peu défaillants sur le plan de leur projet [...] Ce sont des enfants qui peuvent avoir de grandes capacités relationnelles mais ils ne comptent pour personne et n'ont personne sur qui compter »

En guise autant de conclusion que d'ouverture, Emilie POTIN nous invite à considérer « cette idée que l'enfant n'est pas pris seulement dans les liens pensés avec sa famille d'origine, mais qu'il y a plein d'autres liens, une stabilité à penser autour des liens qu'il peut par ailleurs créer [...] Par ailleurs, il existe une marge entre une intention de protection par la mesure de placement et le sentiment de sécurité que peuvent développer les enfants. Ce sentiment de sécurité est fortement lié à la stabilité et à la durabilité des supports pouvant être mis à disposition dans l'un ou l'autre des environnements. Que ce soit du côté du placement ou de la famille. »

Et ailleurs, ça se passe comment ?

Pour débiter les travaux de l'après-midi, Philippe FABRY, Formateur à l'Institut Régional de Travail Social de Paris, a embarqué l'auditoire dans un voyage très riche, en direction des différents modèles de protection de l'enfance à travers le monde. Pour ce faire, il a invité les participants à déconstruire la notion « d'accueil provisoire » qui, dans nombre de cas, se révèle être un « provisoire sans limite ». Philippe FABRY a ainsi inventorié différentes situations.

Une entrée en matière qui a permis de mettre en exergue différentes représentations nationales quant aux conceptions de ce qui fait filiation et de ce



parent biologique sans quotidien, mais je ne peux pas être parent social sans quotidien ».

Explicitant dans le détail les formes juridiques existantes dans différents contextes nationaux, Philippe FABRY interroge les insuffisances des lois françaises pour distinguer des situations qui le nécessiteraient et questionne également les formes

📖 Je peux être parent légal sans quotidien, je peux être parent biologique sans quotidien, mais je ne peux pas être parent social sans quotidien 📖

qui peut être prévu comme construction de modèles de coéducation, de pluri parentalité. Le modèle français se caractériserait ainsi par l'exclusivité du lien de filiation et expliquerait pour partie la persistance du « provisoire sans limite ». L'approche de Philippe FABRY, centrée sur les apports et l'expérience du quotidien permet de mettre en valeur tant la notion de pluri parentalité fondée sur le « modèle de l'alliance » que celle de parentalité sociale « qui se construit dans le quotidien, de façon élective et qui peut très bien ne pas se construire. Elle peut se construire fort et vite, lentement, mais il n'y pas de parentalité sociale sans quotidien. Je peux être parent légal sans quotidien, je peux être

d'accompagnement à la parentalité proposées aux parents en difficulté : « Je crois que lorsqu'on veut soutenir les parents, le bon moyen est de les soutenir en les aidant à exercer leurs responsabilités, à comprendre quand ils n'y arrivent pas, pourquoi ils n'y arrivent pas et ce que l'on pourrait faire pour les aider : là ils se sentent soutenus. En général ils ralentissent quand on intervient à ce titre-là puis quand on arrête ils se plaignent et disent "Restez encore un peu". C'est toujours bon signe, cela veut dire qu'on leur a été utile [...] On devrait baliser les parcours qui correspondent à des familles spécifiques de parcours d'enfant et non pas mettre tous les parents, tous les enfants dans la même grosse rubrique qui n'est pas adaptée pour une partie d'entre eux. »

Enfin différents outils ont été présentés dont des outils écosystémiques comme « la ligne de vie qui permet de pouvoir compter combien de fois l'enfant a changé d'écosystème depuis qu'il est né. Qui y avait-il dans son quotidien ? Quelles étaient les personnes de son quotidien quand il avait deux ans ? Quatre ans ? Six ans ? Est-ce que les séparations produisent des ruptures ? Est-ce que les ruptures sont réparables ? [...] Dans l'approche écosystémique, je dessine un grand rond pour le mésosystème de l'enfant puis les microsystèmes qui sont les personnes importantes pour l'enfant dans son quotidien. La règle, c'est le quotidien. Je vais regarder si les parents ont été en permanence dans le quotidien ou au contraire s'il y a eu une longue disparition. Parce que quand les parents disparaissent, on demande aux enfants des choses insensées ; nous on fait comme s'il se passait rien, souvent on ne réagit pas, le juge ne réagit pas. C'est grave. On ne valide pas le monde de l'enfant quand on fait cela. Il faut prendre en compte le temps de l'enfant, son quotidien, son rapport au temps. Le temps de l'enfant ce n'est pas le rapport au temps d'adulte. Il a besoin de compter au moins sur une figure d'attachement inconditionnelle. »

Inventer de nouvelles formes de solidarité et de soutien affectif

Enfin, la journée s'est terminée par la présentation du projet de parrainage de proximité élaboré par l'association Horizon Parrainage dans le Département du Rhône. Mireille OGIER, Présidente



de l'association et Frédérique ROUX MORELIERE, bénévole de compétences dans l'association et par ailleurs cadre social à la Métropole de Lyon, se sont succédées au micro pour évoquer à la fois ce qu'est le parrainage de proximité mais aussi les termes de la collaboration entre professionnels de la protection de l'enfance et bénévoles dans le projet de parrainage.

Pour initier la discussion, Mireille OGIER a tenu à préciser ce qu'est le parrainage de proximité, à l'aune de son parcours de directrice d'un service

pour adolescents : « avec le parrainage, j'ai réellement pris conscience de ce qu'est le don et le contre don. A la différence d'une famille d'accueil ou d'adoption, qui est pour l'une le résultat d'un placement et pour l'autre celui d'un abandon, les parrains et marraines sont des personnes de la société civile qui s'engagent régulièrement auprès d'un enfant. Une autre des particularités du parrainage s'inscrit dès son origine, puisqu'il s'agit d'une rencontre librement consentie par l'enfant (en fonction de son âge bien évidemment)

L'équilibre n'est pas facile à trouver, il n'est jamais définitivement acquis.

et le parrain et/ou la marraine, au terme d'une période d'expérimentation de la relation ». Avant d'ajouter : « J'ai souvent entendu dire que la multiplicité des intervenants qui entourent l'enfant pouvait engendrer une complexité de la nature des liens jusqu'à une illisibilité du « qui fait quoi ». Je pense personnellement que c'est en lui offrant une ouverture diversifiée aux autres que l'enfant pourra faire le choix d'une personne par laquelle il se sentira justement investi. S'il est en confiance, il pourra instinctivement lâcher les amarres de son histoire et appréhender un autre contexte familial sans trahir le sien. Le conflit de loyauté n'existera pas pour l'enfant si les responsables parentaux et les parrains s'accordent et respectent leur place, qui est la véritable clé de voute d'un parrainage réussi. Le parrainage de proximité n'offre pas un



« lien de plus » mais rend possible une relation d'attachement choisie, étayante, confiante et durable qui participera à adoucir le traumatisme d'une rupture familiale si elle advient ».

Après qu'aient été précisés les huit principes fondamentaux issus de la Charte nationale du parrainage de proximité, ont été mis en avant les différents apports du parrainage, au-delà du bienfait que cela procure à l'enfant, dans son quotidien : prévenir les difficultés des familles, souvent monoparentales en soutenant autrement la parenta-

lité ; soutenir le renforcement des liens sociaux de proximité par l'implication de la société civile ; lutter contre l'isolement social des familles et enfin favoriser la préparation à l'autonomie des jeunes.

Pour clore la journée et avant la dernière table ronde et les questions de la salle, Frédérique ROUX-MORELIERE a pris le temps, partant de son expérience, de préciser les termes d'une collaboration réussie, qui ne va pas de soi, entre professionnels de l'enfance et bénévoles. Pour

Frédérique ROUX-MORELIERE le parrainage de proximité peut se résumer ainsi « Vivre une belle rencontre avec un enfant, construire progressivement un lien avec lui, s'il accepte de se laisser apprivoiser, lui donner l'occasion de s'appuyer sur un adulte disponible, fiable, rassurant, alors que son expérience est plutôt celle de relations compliquées avec son environnement quotidien : telles sont les intentions à la fois simples et exigeantes qui animent les parrains-marraines de l'association. »

Après quoi, le propos s'est concentré sur l'histoire même de l'association Horizon Parrainage, la mise en lien entre tous les acteurs du territoire, pour trouver les bons points d'appui afin que le parrainage s'inscrive comme une réponse pertinente pour nombre d'enfants et de parents isolés, projet demandant beaucoup de vigilances institutionnelles. Une phrase résume bien l'aboutissement de ce long cheminement : il est possible « d'engager progressivement et dans la durée un processus de coéducation porté par parents, professionnels, parrains, profitable pour l'enfant. L'équilibre n'est pas facile à trouver, il n'est jamais définitivement acquis. La tâche est délicate quand il s'agit pour les bénévoles et les professionnels, de contribuer à soutenir sans prescrire ni stigmatiser. Et pour l'enfant, auquel l'expérience d'un parrainage est proposée, professionnels et bénévoles ne mettent plus en doute la nécessaire complémentarité de leur action commune : si la technicité des uns est souvent nécessaire pour accompagner son parcours institutionnel, la proposition d'un lien gratuit, non salarié, avec un adulte de la société civile lui est également essentiel pour qu'il se reconnaisse une valeur en tant que personne. » Un parcours institutionnel à méditer, humblement, pour tous ceux qui souhaiteraient mettre en place ce formidable outil.

L'association les Nids remercie chaleureusement tous les intervenants pour leurs remarquables contributions et espère que ces débats, essentiels, pourront avoir un écho auprès de tous ceux qui façonnent la politique de l'enfance, ici et ailleurs.



Cinéma pour tous, Acte 2

« Cinéma pour tous » était en janvier dernier à Rouen pour présenter **Demain tout commence**, un film de Hugo GELIN. Près de 300 jeunes des associations et institutions de la région - dont Les Nids - étaient présents, à l'initiative du Pôle Image de Haute Normandie, pour assister à la projection et participer au débat animé par Brigitte AKNIN, Déléguée Générale de l'association « Cinéma pour tous ».

Un film à la fois drôle et touchant qui a permis aux jeunes d'aborder la relation parents/enfant, la responsabilité des parents mais aussi l'idée de toujours aller de l'avant, s'accrocher, malgré les épreuves de la vie.

Un grand merci au Pôle Image Haute Normandie ainsi qu'au Cinéma Pathé-Docks 76 pour l'accueil réservé. Sans oublier Isabelle GIORDANO et Brigitte AKNIN, pour leur engagement avec l'association « Cinéma pour tous ».

Quelques mots entendus lors du débat post-projection :

« Un vrai papa c'est celui qui élève ou plutôt celui qui aime »

« Ce que j'ai aimé c'est que comme la petite était malade, le papa ne veut pas la rendre malheureuse et en profiter »

Ces échanges se prolongent souvent dans la soirée : « Nous tenions à vous remercier pour la séance de cinéma à laquelle nous avons pu assister pour aller voir « *Demain tout commence* » avec trois jeunes de l'ITEP. Les jeunes ont apprécié le film et ont pu assister au débat proposé à la suite du film par l'association Cinéma pour tous. Un second débat sur l'internat a eu lieu entre les jeunes et les éducateurs. Les jeunes ont pu exprimer qu'ils avaient été très touchés par la relation père-fille et par l'abandon de la maman. Une jeune a dit qu'elle avait eu beaucoup d'émotion à la fin du film et que ce film était drôle et triste à la fois. »

Les 10 ans de « Cinéma pour tous » célébrés au Ministère de la culture.



Beaucoup d'émotions et de sincérité lors de la célébration des 10 ans de « Cinéma pour tous » le mercredi 22 février 2017.

De gauche à droite : Pierre LEMARCHAND, coordinateur du dispositif Passeur d'images pour le Pôle Image de Haute Normandie, Audrey AZOULAY, Ministre de la Culture et de la Communication et Isabelle GIORDANO, Présidente de l'association Cinéma pour tous.



Quand des bénévoles redonnent le goût de lire

Elles s'appellent Brigitte, Ghislaine, Nadine et Régine.

Quatre femmes de cœur, amoureuses des belles lettres et animées d'une passion commune : celle de partager et transmettre leurs émotions de lectrices au plus grand nombre. C'est tout naturellement qu'elles sont devenues bénévoles à l'association « Lire et faire lire ». Et puisque l'éducation se doit d'être pensée sans frontière et que les défis ne semblent pas les impressionner (ou presque pas) elles ont naturellement mis leur engagement au service des jeunes du Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-Le-Thiboult, structure accueillant de jeunes adolescents de 13 à 16 ans en alternative à l'incarcération. C'est ainsi que, depuis le mois de novembre dernier, les jeunes ont accès à un espace qui n'est pas celui de la

classe et qui n'est pas non plus celui des loisirs adolescents. Un entre-deux, où chacun apprend à reconnaître l'autre, l'apprivoiser : « au début, confie un des jeunes, je ne voulais pas venir, les éducateurs nous ont forcés, mais je suis content, je reviendrai tous les mardis, cela détend, cela fait du bien ». Un autre jeune, lors d'une séance : « Ça fait du bien d'entendre votre voix, c'est doux, on reviendra ».

Cette expérience unique, fondée sur la lecture plaisir et décentrée des exigences scolaires, a été rendue possible grâce à l'engagement des professionnels du centre et la persévérance et les échanges en dehors des interventions des quatre animatrices. Ceux-ci permettent d'ajuster les idées de lecture, allant des classiques de la science-fiction (Les robots, d'Isaac ASIMOV) jusqu'à la poésie (Jacques PREVERT), plébiscitée par les jeunes. Cet atelier est pro-

grammé tous les mardis et, nous l'espérons, pour longtemps.

L'association « Lire et faire lire » est une association nationale qui propose un « programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives ».



DES PROJETS À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES

Mieux accompagner les mineurs victimes

Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques (UAMPJ), lieux spécifiques et sécurisants, sont une des réponses appropriées aux besoins de l'enfant victime de maltraitances ou violences sexuelles et des professionnels. Unité de lieu, de temps et d'action, les UAMPJ sont adaptées aux conditions de recueil de la parole et d'audition de l'enfant victime, à sa prise en charge, notamment médicale, et à son orientation psycho-sociale.

En janvier 2009, l'association « En Parler », à Dieppe, en tant que membre de la Fédération Internationale de « La voix de l'enfant », a ouvert une UAMPJ au sein du Centre Hospitalier de Dieppe, renommée Unité d'Accueil et d'Audition des Mineurs Victimes (UNAAMIV) en 2013. C'est dans ce contexte qu'« En Parler » s'est rapprochée de l'association Les Nids, en décembre 2014, suite à la demande du Substitut des Mineurs

auprès du Procureur qui souhaitait la présence d'un psychologue pour assister l'Officier de Police Judiciaire dans l'audition d'un très jeune enfant. À l'issue de cette première expérience, les professionnels des Nids et les bénévoles d'« En Parler » se sont rapprochés pour réfléchir conjointement à une réponse plus pérenne face à la carence de temps de psychologue au sein de l'UNAAMIV. Depuis, les deux psychologues du service Les Nids-AEP de Dieppe sont mises à disposition sur réquisition du Parquet, pour assurer cet accompagnement psychologique durant l'audition. Et un partenariat s'est progressivement construit entre les Nids, En Parler, l'Hôpital mais aussi les services de Police et de Gendarmerie, et bien sûr le Parquet de Dieppe, afin de mettre en œuvre un accompagnement de l'enfant et de la famille au-delà même du temps de l'audition.



Ce projet a été reconnu en 2016 par le Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) comme une réponse innovante sur le territoire de Dieppe et a de ce fait obtenu un financement permettant la continuité de ce dispositif. Une convention partenariale entre le Tribunal de Grande Instance de Dieppe, l'hôpital de Dieppe, l'association En Parler et l'association Les Nids est en cours d'élaboration afin de pérenniser cette action sur le territoire de Dieppe.

Depuis toujours l'association Les Nids a à cœur de promouvoir de nouvelles actions, de nouveaux projets. Des projets qui émanent le plus souvent du « terrain » en réaction à des besoins sociaux qui ne seraient pas assurés ou le seraient insuffisamment. La question sociale n'appelle pas des réponses figées dans le temps, immuables, mais une adaptation constante aux nouvelles pratiques sociales, aux avancées réglementaires ou législatives, à de nouvelles pédagogies ayant fait leur preuve. Tout cela fait partie du patrimoine associatif, comme il est indiqué dans le Projet des Nids : « l'action des Nids est une mobilisation de tous les instants visant à agir pour apporter des solutions concrètes aux problématiques sociales qui fragilisent les familles. Comprendre la société, analyser les besoins et les faire valoir, apporter des réponses nouvelles, concertées, dans les domaines qui sont ceux des Nids sont une obligation pour confirmer une place d'acteur social légitime dont les actions demeurent prégnantes et en phase avec les évolutions sociétales » (Projet associatif Les Nids 2016-2020, page 4). Pour illustrer cette ambition, nous vous proposons de faire connaissance avec quelques uns des projets développés sur nos territoires de Dieppe et du Havre.

Témoignage de l'Adjudant Hubert FEAUD

Quels sont les bénéfices et l'intérêt dans le cadre de vos enquêtes de faire appel à l'accompagnement d'un psychologue ?

Lorsqu'un mineur est présumé victime dans une procédure judiciaire, l'enquêteur doit s'attacher à ce que son audition ne soit pas un traumatisme pire que l'agression elle-même. Le contexte propre à l'audition peut légitimement impressionner le mineur : Il arrive avec son accompagnant au sein du Centre Hospitalier, pour être entendu, seul, par un gendarme qu'il ne connaît pas, sur des événements généralement traumatisants, alors même que chaque mot et chaque geste sont filmés... Face à lui, l'enquêteur subit la pression propre à ce type d'affaire : obligation de résultat, des délais accordés généralement très courts entre la prise en compte de l'affaire et son traitement, des faits difficiles à entendre et qui ont forcément une répercussion sur l'équilibre personnel de

l'enquêteur, et une responsabilité engagée car il devra défendre sa gestion de l'enquête devant un juré de cour d'assises...

Dans ce contexte, l'appel à un psychologue ne pouvait être qu'un bénéfice net pour les parties en présence. Il sera ainsi « l'appui » et le « garde-fou ». Le mineur, à qui le rôle de chaque interlocuteur a été exposé, se sent ainsi soutenu par la simple présence de ce professionnel. Il n'est pas rare que dans la phase d'explication des faits d'agression, le mineur cherche le regard du psychologue, qu'il perçoit comme un soutien. Il en est de même pour l'enquêteur, notamment lorsque le contact se rompt avec l'enfant. Le psychologue pourra être la clef qui permettra de renouer le dialogue, car sa formation aura pour résultat de trouver les mots, ou les gestes adéquats. Le psychologue est aussi un garant de l'objectivité de l'audition.

Entretien avec Elise EMERY et Eloïse DUBOIS, psychologue sur le dispositif Dieppois de l'association Les Nids.



Pouvez-vous nous présenter ce projet et nous faire part de votre expérience à ce jour dans le cadre de votre intervention à l'UNAAMIV ?

Notre intervention s'est construite progressivement, de fait, puisque nous ne sommes pas arrivées avec un projet

prédéfini, mais avons répondu dans un premier temps à une demande émanant du Parquet. C'est au fur et à mesure que nous nous sommes réellement appropriées ce travail au sein de l'UNAAMIV, confrontées à de multiples situations, venant sans cesse nous amener à interroger la pertinence de notre intervention, sa déontologie mais aussi ses limites, son cadre juridique... Puis confortées alors par le sens que cela semblait rapidement prendre, tant pour les mineurs entendus que pour les familles et les Officiers de Police Judiciaire, nous avons voulu nous engager davantage dans ce projet, en partenariat avec les différents acteurs qui interviennent.

C'est ainsi que nous avons pu proposer, à partir d'octobre 2016, une intervention plus globale, en quatre temps, dont nous

mesurons déjà pleinement l'intérêt pour les enfants rencontrés dans ces conditions. Le fait de pouvoir accueillir les mineurs et leurs accompagnants avant l'audition, de mettre des mots sur ce qu'il va se passer ensuite, et comment cela va pouvoir se passer, notamment si l'enfant doit subir des examens médicaux ; le fait de pouvoir ensuite le rassurer par notre présence tout au long de l'audition, avant de lui permettre d'exprimer ses ressentis et ses questionnements, une fois la procédure aboutie... semble le prémunir autant que possible du risque de « victimisation secondaire » inhérent au fait de devoir reparler de son vécu traumatique. En effet « redire c'est revivre », mais si, de notre place, nous pouvons accompagner l'enfant dans ce cheminement, redire peut aussi lui permettre d'avancer et de se libérer un tant

soit peu du traumatisme. C'est donc ce que nous essayons de faire.

Par ailleurs, les entretiens que nous réalisons désormais dans l'après-coup avec les enfants et leur famille nous offrent là aussi plus de perspectives pour aller dans ce sens. En effet, ces rencontres à distance de l'audition, tant en termes de temps que d'espace, nous permettent, encore davantage, de renvoyer à la victime et à ses proches le fait qu'elle est avant tout un sujet, dont la vie et les difficultés ne se limitent pas à ces événements dramatiques. Nous tentons de nous appuyer sur leurs ressources afin qu'ils (re)deviennent acteurs de leur histoire et qu'ils puissent reprendre le cours de leur vie, malgré les faits subis.

Eloïse DUBOIS et Elise EMERY



Dieppe

Quel est le rôle du psychologue, comment est-il complémentaire avec le vôtre ? Comment fonctionne le binôme psychologue / enquêteur dans le cadre de l'audition ?

Depuis la fin de l'année 2016, une expérimentation est réalisée au sein de l'UNAAMIV de DIEPPE, et vise à proposer un accompagnement au-delà du seul temps de l'audition. Ainsi, le psychologue accueille et accompagne la prise en charge du mineur victime lors de son arrivée dans les locaux dédiés. Le mineur et son accompagnant se voient exposer, dans sa globalité, la procédure qui va suivre et son but, notamment si des examens médicaux sont prévus. Le psychologue les conduit ensuite à nous dans la salle d'audition, et nous nous présentons à notre tour, en définissant cette fois les objectifs à atteindre dans le cadre de l'audition, et l'importance de la notion de « Vérité ». Avec le psychologue, nous réalisons la visite des lieux et sollicitons l'autorisation de l'adulte et du mineur pour que l'audition soit filmée. Ensuite, l'accompagnant est invité à quitter la salle, et l'audition débute, avec une phase préalable de mise en confiance.

À l'issue de la phase de mise en confiance, nous allons solliciter de la victime présumée qu'elle veuille bien, avec ses propres mots, nous exposer le motif de sa présence en ce lieu. Des questions spécifiques aux éléments communiqués par le mineur s'en suivront. Il s'agit de la période la plus probante de l'audition, et la plus difficile également pour le mineur. La présence du psychologue prendra ici tout son sens, car,

au-delà du fait de soutenir la victime, il sera à même de décrypter ses réactions et vérifiera si elles sont en corrélation avec les éléments verbalisés.

La période qui suivra sera dédiée aux questions en lien avec les actes d'enquête déjà effectués, il s'agira de confronter les dires du mineur aux éléments du dossier. Dans cette phase, il arrive que la parole du mineur puisse être mise en doute. L'enquêteur pourra utilement s'appuyer sur le psychologue pour « laisser une porte de sortie » au mineur s'il souhaite revenir sur ses déclarations.

Avant de clôturer l'audition, nous indiquons au mineur qu'une « pause » va être réalisée, afin que l'enquêteur et le psychologue rejoignent le directeur d'enquête dans le local technique, pour faire un point. Cette « réunion » est très utile car chacun des protagonistes peut faire part de ses observations personnelles, et les confronter à celles de l'assemblée. Une liste de questions complémentaires peut être établie, ayant souvent attiré au vécu de la victime.

De retour dans la salle d'audition, ces dernières questions peuvent être posées au mineur. À l'issue, nous remercions ce dernier et le félicitons pour son courage et le travail accompli. Il n'est pas rare que la victime présumée pose des questions auxquelles le psychologue est plus à même de répondre. Une fois l'audition clôturée, un dialogue peut s'instaurer entre la victime, son accompagnant, le psychologue et les enquêteurs. Alors que l'enquêteur ne

peut se cantonner qu'à des options purement judiciaires quant à la suite de la procédure, le psychologue pourra éventuellement proposer une consultation psychologique à l'enfant et sa famille, ainsi qu'une orientation pour aider et soutenir l'enfant, et prévenir les risques de victimisation secondaire.

Un dernier temps de « retour sur l'audition » se doit d'être pris, et regrouper les militaires et le psychologue. L'avis verbal de ce dernier peut être très utile à l'enquête, et ainsi être inscrit dans le procès-verbal de déroulé de l'audition du mineur victime.

Le psychologue et l'enquêteur sont donc complémentaires, cet état de fait se vérifiant à chaque audition réalisée. L'enquêteur bénéficie d'une aide réelle à la bonne conduite de cette procédure, le psychologue n'étant pas là pour interférer dans l'audition ni pour porter un jugement, mais pour assister chacune des parties. Il est à même d'interpréter un élément verbalisé ou une attitude, et de débloquer une situation compliquée. Le dialogue reste un élément clef au bon fonctionnement du trinôme ainsi constitué, permettant l'instauration d'une confiance réciproque, et garantissant l'objectivité de l'enquête tout en assurant le bien-être du mineur.

Adjudant Hubert FEAUD, Officier de Police Judiciaire en fonction à la Brigade de Recherches à DIEPPE depuis 2007, et ayant effectué le stage audition mineur victime en 2009.

Instal'Toît, petit budget et grandes idées

Depuis plusieurs années, le service Insertion par le logement de l'association Les Nids menait une action partenariale via laquelle il était proposé aux participants de rénover leur mobilier usagé ou acheté à moindre coût.



Au regard de l'impact positif de ce projet pour les participants, le service Insertion a souhaité aujourd'hui le maintenir et le pérenniser au niveau associatif. Grâce au soutien en 2016 du Fonds de dotation Qualitel, l'action a pu redémarrer et s'étendre à l'échelle du dispositif Les Nids de Dieppe, et s'ouvrir plus largement aux usagers du service Insertion par le logement, mais aussi aux personnes suivies par le service Actions Educatives et Préventives, aux enfants hébergés à la maison d'enfants de Longueville sur Scie, au Lieu de Vie de Martincamp et leurs familles.

Ce projet permet à un public en difficultés sociales et/ou familiales de s'investir dans l'appropriation de son lieu de vie afin d'y vivre dignement, tout en permettant une revalorisation de l'estime de soi par le partage et l'implication de toute la famille.

L'aspect relationnel de cet atelier est primordial : les participants échangent sur leur parcours de vie, dans un climat de bienveillance et de tolérance. La santé, le « mieux être », la parentalité sont au cœur de certaines discussions. Des liens intergénérationnels peuvent également s'instaurer entre les jeunes du lieu de vie et les personnes accompagnées par le service insertion. Le plaisir de faire par soi-même et ensemble est le moteur de cet atelier, qui valorise autant que possible les compétences de chacun.

Karine PATE et Laëticia COUVILLERS, éducatrices et intervenantes sur le projet recherchent régulièrement des meubles, du matériel et aussi des compétences pour développer et enrichir cette action.

Cuisin' et vous ! Une belle recette pour les mamans.

Depuis plusieurs années, le service en milieu ouvert de l'AEP à Neufchâtel-en-Bray anime un atelier cuisine. Cette action a démarré à partir de l'idée d'une mère de famille qui était prête à partager ses savoir-faire culinaires avec d'autres mamans. Il y a d'abord eu un atelier mères-filles et depuis 2016, ces ateliers parentaux s'organisent une fois par trimestre avec une séance supplémentaire durant l'été afin d'y associer les enfants.

Charline Boulanger, éducatrice spécialisée au service AEMO/AED de Neufchâtel-en-Bray et animatrice de ces ateliers explique l'intérêt de la démarche :

« Cet atelier est un plus dans la relation avec les familles suivies dans le cadre de mesures judiciaires, nous dépassons certaines barrières et cela nous permet de travailler sur l'adhésion

des mamans. Aucune des participantes ne se sentent contraintes de venir aux ateliers.

Cet espace permet de travailler sur l'estime de soi, de valoriser les compétences de chacune. Il permet aux mamans de s'exprimer, favorisant les échanges sur le quotidien ou encore sur les pratiques éducatives. »

Quatre mamans participent au projet et l'une d'elles, très active, a proposé d'organiser un cocktail dinatoire à l'occasion des fêtes de Noël : « nous avons donc réfléchi et adapté les ateliers précédents pour réaliser des verrines. Ce cocktail a ainsi réuni chacune des mamans, accompagnée de ses enfants, d'autres familles mais également les professionnels et administrateurs des Nids. Tous ont été ravis de partager ce moment festif marqué par l'investissement des mamans et la fierté des enfants » témoigne Charline Boulanger, Educatrice spécialisée au service AEMO/AED de Neufchâtel en Bray et animatrice de ces ateliers.

Enfin, comme les mamans ne manquent pas d'idées, il a été envisagé pour l'an prochain de proposer un restaurant éphémère accessible à tous !



Charline Boulanger accompagnée d'une maman actrice dans ce projet.

Les arts du Cirque pour renouer avec les apprentissages

Le projet « A l'Eure du cirque » prend place dans le programme « Parcours d'avenir » initié par la Ville du Havre. Ce programme a été mis en place sous l'impulsion de Régis DEBONS, adjoint au Maire à la Ville du Havre, en charge des quartiers sud. L'ambition du programme « Parcours d'avenir » est de permettre à 500 enfants des quartiers sud de la Ville du Havre et à leur famille de s'épanouir à partir de supports variés comme le sport, l'apprentissage ou la culture. Il vise ainsi une plus grande inclusion des enfants dans la vie locale par une participation à des actions fédératrices.

L'action développée par l'association consiste en un atelier autour des arts du cirque. Il est proposé aux enfants des écoles primaires des quartiers. Ce module est construit en partenariat avec l'association « Les pieds au mur » et est doublé, au besoin, d'un accompagnement social à destination des parents dans leur rapport à l'école et au suivi des devoirs. L'atelier se déroule le mercredi après-midi, en deux groupes d'âge distincts, à la salle d'activités sportives LE BOURVELLEC.



TÉMOIGNAGE

Jacques MENDY, éducateur sportif, à l'issue de la première séance :

« Après un bon échauffement, les jeunes ont pu s'initier à différentes activités telles que la montée au tissu, le trapèze, le pédalo et toutes autres sortes d'activités. Ils ont pu se défouler et découvrir une activité qui ne leur est pas habituelle. De bons moments en perspective.

À l'issue de la première séance, le ressenti des jeunes était très positif. Tous étaient motivés à l'idée de revenir la semaine suivante. Nous avons recueilli les impressions d'un jeune qui nous a fait savoir qu'il avait trouvé la séance « marrante » et que la diversité des activités était très intéressante.

Des jeunes ont fait preuve de beaucoup d'adresse et d'aisance lors de cette première séance ce qui annonce de bonnes choses pour la suite. »

Interview de Régis DEBONS

« Parcours d'avenir » est un projet politique de territoire dans les quartiers sud du Havre. Il propose un dispositif partagé avec les habitants, les associations et les entreprises du quartier. Son objectif est l'épanouissement de l'enfant. Cette démarche vient compléter l'offre sportive, culturelle, sociale, éducative de la ville du Havre.

Aujourd'hui 30% des jeunes de 16 ans issus des quartiers sud du Havre sortent du système scolaire sans aucun diplôme. Changer cette donnée est possible. Cela dépend de l'environnement, de la confiance que l'on nous accorde lorsque l'on est tout petit, de l'éducation que l'on reçoit en grandissant, de l'ouverture vers le monde, vers la culture et vers de nouveaux horizons. Changer cette situation, c'est profiter pleinement des richesses de nos quartiers : des associations et des entreprises qui souhaitent se mobiliser pour nous aider.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'avoir construit un beau partenariat avec l'association Les Nids sur deux des quatre actions de Parcours d'avenir.

Sur le projet « Réussir Autrement », en partenariat avec le Lycée Françoise de Grâce, Les Nids assure un suivi global des jeunes au sein du Lycée via deux ateliers, prévention santé et ciné-club thématique, le tout renforcé par le travail de l'équipe de prévention spécialisée dont l'objectif est de faire le lien avec le quartier. La finalité de ce projet est de permettre à 15 jeunes, de 16 à 18 ans, d'embarquer sur un superbe voilier trois mâts pendant une semaine en août 2017.



Sur l'axe « Jeunesse sur scène », Les Nids propose un atelier cirque chaque semaine pour les 7-14 ans.

Régis DEBONS, Adjoint au Maire, en charge des quartiers sud de la Ville du Havre.

Un atelier d'écriture autour des musiques urbaines

Le Conseil Départemental de Seine-Maritime a lancé un appel à projets, en 2016, destiné aux acteurs de la prévention spécialisée et visant à créer de nouveaux supports d'intervention avec comme ligne directrice l'innovation sociale. C'est à cette occasion que le service associatif de prévention spécialisée des Nids a imaginé une première action intitulée « A l'Eure de la tolérance ». Cette action vise un public de jeunes collégiens en rupture avec les apprentissages au sein de deux collèges partenaires, situés sur les quartiers sud du Havre : Jacques MONOD et Marcel PAGNOL. Elle consiste en un atelier d'écriture sur le thème de la non-violence et accueillera, sur toute la période du projet, quatre groupes de six collégiens. L'intérêt

de cet atelier d'écriture, organisé avec l'apport technique de l'association « Phénoménal Prod » réside dans le fait que ces jeunes travailleront à partir d'un support privilégié, celui des musiques urbaines. Ils devront réaliser, accompagnés par un professionnel spécialisé dans ce domaine, un texte de chanson qui donnera lieu à la réalisation de quatre vidéo-clips, correspondant aux quatre groupes de jeunes. A côté de ce travail, le service de prévention spécialisée mènera un travail d'accompagnement social individuel auprès du jeune et de sa famille, pour renforcer l'inscription du jeune au sein de son collège. L'association Les Nids remercie le Conseil Départemental de la Seine-Maritime pour son concours financier.

Lola : J'ai pas les mots... A part que c'est top !!

Fabien : Moi j'aime bien l'atelier.



LES RÉACTIONS DES JEUNES

Mathias : J'ai bien aimé l'atelier, j'ai trouvé l'inspiration.

Antoine : Grâce à cet atelier j'ai plus d'inspiration.

Fabida : Pour moi ce projet ça va être carré et ça va être utile aussi pour faire comprendre aux gens que le rap c'est pas que des choses vulgaires.

Fang Yix : L'atelier est pas mal, je ne pensais pas aimer autant.

Quand de jeunes mamans sortent de l'isolement

Une seconde action a été conçue et validée dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Départemental de la Seine-Maritime. Le projet STEP BY STEP vise l'accompagnement global de jeunes mamans, âgées entre 16 et 20 ans, résidant au sein des quartiers sud du Havre. Les quartiers sud dénombrent beaucoup de familles mono-parentales, notamment des jeunes mamans - parfois mineures - faiblement diplômées, peu insérées et repliées sur la seule cellule familiale. Cette situation d'isolement et « d'oubli de soi » pouvant concerner également des jeunes femmes vivant avec leur compagnon mais ne bénéficiant pas pour autant d'une ouverture socio-culturelle profitable pour elles-mêmes ou leurs jeune(s) enfant(s). L'objectif est de permettre à de jeunes mères isolées de bénéficier d'un accompagnement individuel et en groupe autour du sport, de

l'hygiène de vie, du rapport au corps, du projet professionnel et de la parentalité. L'originalité de l'approche est ainsi de les autoriser à retrouver une place « pour elles » en organisant les modules d'accompagnement du projet en dehors de temps de prise en charge de leur(s) enfant(s) pour lesquels des solutions de garde temporaire sont organisées, en liaison avec le service enfance de la Ville du Havre. La finalité de l'action, qui se déroulera tout au long du premier semestre 2017 est de contribuer à l'épanouissement des jeunes mères du territoire et par voie de conséquence celui de leur(s) enfant(s).

L'association Les Nids remercie le Conseil Départemental de la Seine-Maritime pour son concours financier ainsi que la Ville du Havre pour son soutien opérationnel.

Rencontre avec Prescilla LION, une des actrices du projet

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots en quoi consiste le projet STEP BY STEP ?

Le projet Step by Step est un projet global qui vise à l'épanouissement de la jeune femme pour mieux appréhender son rôle de mère. Step by Step, c'est la mise à disposition d'espaces à visée socio-éducative mais aussi et surtout dans l'intérêt premier de la personne : être bien dans sa tête et dans son corps.

En quoi est-ce un projet innovant ?

C'est un projet innovant car il est à destination d'un public en marge, parfois stigmatisé. Il est innovant dans la mesure où il permet aux jeunes mères une impulsion, une stimulation en continue. Il leur offre des outils qu'elles pourront investir, se saisir à tout moment et sur le long terme. Ce projet tend à s'adapter au mieux aux jeunes mères afin qu'elles se sentent non jugées, considérées, en confiance.

Comment jusqu'ici réagissent les jeunes mamans ?

Aujourd'hui, les jeunes mères sont satisfaites d'expérimenter un nouveau mode de garde. C'est l'occasion pour elles d'être accompagnées dans la relation à leur enfant. A cette étape du projet, les appréhensions des jeunes mères s'amointrissent, de plus en plus elles s'autorisent à prendre plaisir. Elles partagent leur vécu à l'extérieur, ce qui amène certaines à s'y intéresser de plus près !

Prescilla LION, éducatrice spécialisée, Baie de Seine Prévention Spécialisée

Des ateliers pour lutter contre les discriminations

Dans le cadre de l'appel à projets initié par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) associée au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), l'association a souhaité proposer, avec succès, un dernier projet en prise avec la question centrale à l'adolescence de l'affirmation de soi, dans la différence. Cette action pédagogique, intitulée « Pas de quartiers pour les discrimina-

tions » est menée au sein de quatre collèges havrais, deux en zone d'éducation prioritaire et deux autres n'en relevant pas. Cette idée de mixité sociale et de croisement entre territoires de vie est centrale pour cette action visant à sensibiliser, informer et communiquer sur ce qu'est la discrimination. Au-delà de ces actions en classe, le projet vise à ce que les quatre classes participantes produisent une fresque via un travail collectif d'expression artistique. Cette fresque signifiant la fin de

l'action, devrait être exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville du Havre.

L'association Les Nids remercie la DRDJSCS et le CGET pour leur soutien financier, ainsi que les quatre collèges participant à l'action.

Témoignage d'Edouard FRANCOISE, Principal du Collège René DESCARTES, partenaire du projet

Cette action fait donc pleinement sens au sein de notre établissement et permet de renforcer le lien avec les acteurs du SISP, qui se fait habituellement ex nihilo à travers les interventions en classe relais. De bonnes pratiques sont nées de cette expérience menée depuis plusieurs années, et il semble tout à fait pertinent de poursuivre ces actions au sein du collège.

Si le travail du SISP est connu de l'ensemble de la communauté éducative, seuls les professeurs intervenants en classe relais côtoient vraiment les éducateurs du SISP. Le travail de liaison étant essentiellement assuré par les équipes de direction respectives du SISP et du collège. Cette action donne donc une visibilité plus forte au partenariat.

Cela permet également de sortir des cas "extrêmes" que nous gérons au quotidien avec le SISP et de travailler avec un public plus scolaire et ambitieux.

En conclusion, le partenariat de Descartes et du SISP est ancien, il a largement dépassé le cadre de la classe relais. Des solutions ont été construites pour des élèves très problématiques qui se seraient sans doute complètement déscolarisés et marginalisés. L'action citoyenne menée par les éducateurs dans le collège renforce l'axe prévention de la délinquance et redonne un nouveau souffle au partenariat. »

Edouard François, Principal du Collège René DESCARTES, Le Havre.



Le regard des enfants

Un Noël en Maison d'enfants : ils nous racontent !

Les fêtes de fin d'année sont toujours très attendues par les enfants. D'abord, vient le temps d'écrire sa lettre au Père-Noël, de décorer le sapin, la maison puis les retrouvailles en famille, pour beaucoup. Mais pour les enfants accueillis en maison d'enfants, qu'en est-il ? Quelles sont leurs envies ? Comment appréhendent-ils ces fêtes ?

Nous sommes donc allés à leur rencontre au sein de la maison d'enfants de Longueville sur Scie où nous avons tout d'abord rencontré le groupe Albatros qui accueille les enfants de 6 à 12 ans.

« C'est l'esprit d'être ensemble, l'esprit de famille et des amis »

Nous venons donc interrompre le temps des devoirs pour se replonger dans l'esprit de Noël. Tous ont envie de témoigner, les souvenirs sont nombreux. Dans un premier temps, tous nous parlent de la fête de la maison d'enfants : « C'était très bien, à la salle des fêtes, tout le monde était là » « Il y a eu le Père-Noël et on a dansé sur de la musique, les grands avaient même préparé des danses et des chants ». Lorsque nous leur demandons ce que représente Noël pour eux, tous nous répondent à l'unisson : « Les cadeaux et le Père-Noël ». Puis tout à coup un jeune garçon interrompt les nombreux échanges pour nous préciser que pour lui Noël, **c'est l'esprit d'être ensemble, l'esprit de famille et des amis**. Puis nous essayons de savoir ce qu'ils ont fait au-delà de

la fête de la maison d'enfants. Certains nous disent être rentrés chez papa et maman, avoir mangé et ouvert les cadeaux. Un autre nous précise que comme il voit son papa toutes les 4 semaines, il l'a vu le vendredi avant Noël dans une salle de visite accompagnée. Pour un autre, Noël a été l'occasion de retourner chez son papa et de revoir ses frères et sœurs qui eux sont dans d'autres foyers. Dans le groupe Cormorans, celui des grands, qui accueille les enfants de 13 à 18 ans, c'est une autre ambiance. Nous les rejoignons dans la salle repas, c'est le goûter pour certains, les devoirs pour d'autres accompagnés par un bénévole, mais tous passent nous voir et échangent rapidement avec nous.

Un jeune, lui n'est pas retourné en famille pour les fêtes, il nous indique que c'est un peu difficile au début mais que cela fait 4 ou 5 ans qu'il le fait tout seul alors il s'y habitue. Il était avant à Martincamp avec José l'éducateur, un lieu de vie de l'association Les Nids à mi-chemin entre le collectif d'une maison d'enfants et une famille d'accueil. Seulement trois jeunes sont accueillis dans cet établissement qui permet une configuration de type familial. Il nous indique donc que le Noël à Martincamp, « c'était comme une petite famille, c'était plutôt amusant, pour Noël, il y avait la famille de José et de sa conjointe, aussi ». « Au lieu de vie, nous étions trois jeunes et nous étions tous très contents et attachés aux autres personnes de la famille. »

Une autre jeune fille nous dit attendre Noël pour les cadeaux, qu'elle a des parents mais qu'ils ne fêtent pas trop Noël. « Moi j'ai une famille d'accueil, j'y suis retournée pour Noël, c'était comme en famille » « Après j'ai fait un repas avec mon père mais ce n'était pas très bien car on ne se parlait pas beaucoup et puis j'aime voir du monde alors j'aime mieux rester ici. » Une jeune fille accueillie depuis 7 ans à Longueville a passé le réveillon et le jour de Noël chez sa sœur aînée qui recevait sa belle-famille, « du coup, il y avait plein de monde ». « J'ai quand même aimé avoir des cadeaux et voir ma famille ».

Pour une autre, il n'y a pas de retour en famille, elle était précédemment à la MECS du Havre et aime se rappeler la fête de Noël : « Au Havre, il y avait plus d'enfants, on préparait un spectacle, il y avait des expositions et un DJ. » « A Noël, j'ai quand même vu mes petits frères et sœurs qui eux sont en famille d'accueil et ma grande sœur qui, elle est majeure, on s'est tous retrouvés au Mac Do »

Enfin, quand nous leur demandons ce que représente Noël pour eux, ils nous répondent « Les cadeaux, partager un moment en famille » « Parfois cela nous rappelle qu'il y a des difficultés » « J'aimerais avoir une famille comme ma famille d'accueil, mais ce n'est pas possible ».

« Noël, c'est une fête comme une autre, je n'aime pas forcément mais ça passe et ça revient »



Merci à Marie, Maëva, Sven, Enzo, Steven, Kilian, Lucas, Steven, Maxime du groupe Albatros pour leurs témoignages.
Merci à Sarah, Lucie, Kyllian, et Pamela du groupe Cormorans pour leurs témoignages.

Aux 4 coins des Nids

De l'utilité des séjours collectifs en milieu ouvert. Témoignage.

Nous avons organisé un séjour « activités de pleine nature » à Clécy, en Suisse Normande, les 26 et 27 juillet 2016 avec un hébergement en gîte. Quinze jeunes suivis au sein du service de milieu ouvert, Centre Educatif Havrais, y ont participé. Six jeunes filles et neuf garçons, âgés entre 11 et 15 ans, ont partagé leur quotidien durant deux jours. Ce séjour a permis de recréer les conditions d'une vie collective, fondée sur le respect mutuel et l'entraide et ce par la conjugaison de diverses situations : les temps sur le gîte, les temps de transport ou encore les activités.

Le travail en milieu ouvert n'est en effet pas composé d'autant de quotidien que peut l'être l'accueil en maison d'enfants. Pour autant, ce séjour a permis une lecture approfondie des évolutions, des problématiques et difficultés des jeunes suivis et un accès plus rapide à des détails plus implicites de chacun d'eux.

Alors que Quentin* est décrit par ses parents comme un jeune irrespectueux, désorganisé et ne faisant preuve d'aucune autonomie, il se montrera moteur pour le groupe, utilisant même sa place de leader pour rappeler le cadre et le respect des règles à ses pairs lorsqu'il sentait cela nécessaire. La tenue de sa chambre, de son sac de linge et ses initiatives pour aider à la vie du groupe sont autant d'éléments qui ont agréablement surpris ses parents à notre retour. Ce point a permis de valoriser Quentin mais aussi de réfléchir à cette différence de comportement selon le lieu où il se trouve.

Elodie est une adolescente plutôt discrète. Pour autant, les mois précédant le séjour elle s'est trouvée associée à plusieurs conflits au sein de son quartier. Nous avons découvert avec étonnement qu'elle pouvait se montrer inadaptée dans sa relation à l'autre et tout particulièrement avec les garçons. Sans ce temps passé ensemble, il nous aurait été beaucoup plus difficile ou plus long de décoder aussi précisément la raison de ces conflits. Nous avons pu l'aborder franchement avec

Elodie et faire évoluer ce point, assurant ainsi une rentrée scolaire plus sereine.

Il est intéressant de constater également les liens que les jeunes ont pu créer entre eux en seulement deux jours. Certains ont conservé leur amitié, découvrant avec plaisir qu'ils seraient scolarisés dans le même collège à la rentrée. Marina et Clara ont pu ainsi aborder leur entrée en 6ème plus apaisées et se retrouvent quotidiennement sur les temps de pause ou de cantine.

Pour cette dernière, ce séjour a été révélateur d'une relation aux autres difficile et de comportements capricieux et susceptibles. Ce n'est qu'en relayant ce constat à son père, que celui-ci a pu confirmer pleinement les difficultés rencontrées avec Clara. Cela lui a permis de se sentir encore plus entendu et compris.

Enfin, Steven, souffrant d'une maladie engendrant des problèmes d'hygiène depuis plusieurs années, peine à s'intégrer auprès de ses pairs. Confronté à des questionnements ou interpellations, le jeune garçon a choisi d'aborder ouvertement son problème auprès des autres jeunes présents lors du séjour. Pour autant, il n'a pas modifié sa position ou son attitude au niveau de son hygiène. Cette observation permet alors de se questionner avec lui et son entourage. Utilisez-vous ce comportement pour mettre l'autre à distance ? Et pourquoi ?

Plusieurs mois après ce séjour, nous constatons, chacun dans notre quotidien avec les familles, que l'expérience reste encore très présente pour les jeunes qui interrogent la faisabilité d'un nouveau projet comme celui-ci, réclamant une durée plus longue et d'autres activités à découvrir ensemble. De plus, les anecdotes se font nombreuses, reviennent en mémoire et sont un point de départ pour des temps de réflexion, d'analyse et de remise en question très enrichissantes pour chacun.

Chaque activité ou temps passés ensemble durant ce séjour nous a permis d'observer, d'analyser et de travailler de nombreux aspects avec les jeunes.

Alors que les activités extérieures apparaissent comme un support à la relation dans le cadre d'une mesure éducative, cette expérience démontre qu'elles sont aussi un outil réel et efficace dans notre intervention. Les éléments d'observation et de réflexion sont nombreux et pour certains se trouvent uniquement dans ce contexte. La longévité de l'effet de ce séjour et la forte demande de tous les jeunes qui y ont participé, illustrent également l'intérêt de continuer à créer de tel projet.

Hélène THEODORE, Emmanuelle ALEXANDRE et Davina DEPIROU - Educatrices spécialisées au Centre Educatif Havrais.

**Les prénoms des enfants ont été modifiés dans cet article.*



Journalistes en résidence au Centre Educatif Fermé de Saint Denis le Thiboult.

Porté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le projet « Résidence de journalistes » a pour objectif de permettre aux jeunes une ouverture et une éducation aux médias. Organisés en six temps distincts, ces ateliers animés par les journalistes Laurent LEMAIRE et Jessica PERISSE, ont permis aux jeunes de découvrir ce métier et d'approcher la diversité des médias existants.

Regard de Brahim TANDIA, éducateur spécialisé au CEF et référent de ce projet

L'atelier "résidences de journalistes" a été mis en place au mois de septembre 2016.

8 jeunes ont participé à cet atelier comprenant 3 parties majeures :

La présentation des journalistes et éducation aux médias, des séances de création avec une partie consacrée au portrait des jeunes dans au moins deux médias différents (presse écrite / radio) et une autre consacrée à un reportage sur l'équipe et l'établissement, des temps conviviaux autour d'un goûter et valorisation des travaux effectués.

« Le premier atelier d'éducation aux médias a permis une prise de contact avec les différentes sources de médias et une présentation du métier de journalistes.

Une Histoire de récit se compose comme un portrait croisé des jeunes et de l'environnement dans lequel ils évoluent à travers un regard critique et distancié et une utilisation diversifiée des médias.

Cet atelier a permis aux adolescents d'avoir un autre regard sur les médias. En effet, certains mineurs disent vouloir désormais prendre du recul sur ce qu'ils entendent sur les ondes radio ou à la télévision.

L'atelier a aussi permis d'apporter une dimension culturelle. De plus, les jeunes ont joué le rôle des journalistes à travers des jeux de rôle où ils ont pu saisir tout l'enjeu de se documenter, de poser les bonnes questions, de préparer les interviews mais surtout de rapporter les faits avec vérocité.

Enfin cet atelier a contribué à renforcer l'estime de soi de ces jeunes par la valorisation de leurs travaux. »



Entretiens croisés avec les deux journalistes, animateurs de ces ateliers.

Les échanges ont été de bonne qualité, l'équipe encadrante a été très précieuse car très investie dans le projet.

A l'issue de notre premier atelier avec les jeunes nous avons décidé de recentrer le projet initial sur des actions plus adaptées et efficaces par rapport aux compétences de chacun.

Pour Laurent LEMAIRE, « le meilleur moyen d'y arriver, c'est de les rendre acteurs afin qu'ils puissent appréhender au mieux le sujet. » Nous avons donc choisi d'effectuer des reportages sur le Centre Educatif Fermé avec des interviews de professionnels et des jeunes entre eux afin de réaliser une émission de radio et un document de presse écrite. (Médias dans lesquels nous travaillons.)

Comment s'est déroulé le projet ?

Neufs jeunes au total ont participé aux ateliers, ils étaient divisés en deux groupes avec un atelier commun lors de la dernière séance. Nous avons avancé ensemble tout au long du projet sur les objectifs à atteindre. Les jeunes se sont plus ou moins investis dans le projet, certains d'entre eux reprenaient même leurs articles en dehors des ateliers.

Un des jeunes ne sachant ni lire ni écrire a su s'adapter, sa bonne volonté a compensé ce problème et lui a permis de se dépasser. Il avait pour mission la mise en page et l'organisation des photos. Ce genre d'exercice permet de souligner les qualités de certains qui ne peuvent être exprimées à d'autre moment.

A l'occasion de ce projet, les jeunes ont touché du doigt les différentes tâches d'un journaliste : la préparation en amont de l'interview, l'entretien puis le retraitement des informations. Ils ont pris conscience du temps de préparation importants et nécessaires pour la réalisation de quelques

minutes d'émission. En réalisant eux-mêmes les interviews, ils ont vu qu'il fallait être curieux, ouvert d'esprit et que cela développe le sens critique.

Nous avons donc reconstitué au sein du CEF un studio de radio pour enregistrer une émission « Une journée au château » dans les conditions du direct. Souhaitant être au plus près de la réalité, nous avons réalisé un jingle, fabriqué un logo de l'émission puis enregistré les interviews dans la continuité et dans les conditions du direct. Un journal de presse écrite a également été créé avec une mise en page de presse quotidienne.

Quel bilan feriez-vous de cette expérience ? C'est une expérience très positive. Les jeunes se sont montrés investis dans le projet, ils en ont été acteurs et forces de propositions, ils ont eu des questions pertinentes, cohérentes, des remarques subtiles.

Ce projet d'éducation aux médias, devrait être étendu à de nombreux jeunes pour s'adapter aux médias d'aujourd'hui et aux réseaux sociaux. Il y a beaucoup de dérives sur le web, il est donc important de donner des bases et de montrer qu'il existe d'autres sources d'informations et de communication.

Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience très enrichissante.



INTERVIEWS DE NOS REPORTERS DU CEF BENOÎT ET MEDHI*

QUAND A ÉTÉ ÉVOQUÉ L'ATELIER "RÉSIDENCES JOURNALISTES" À QUOI AS-TU PENSÉ DANS UN PREMIER TEMPS ?

M : Je pensais à un reportage sur le CEF, je ne pensais pas que nous serions acteur. J'avais aussi une vision négative des médias.

B : Je pensais que c'était bien de nous proposer une activité comme ça.

QU'AS-TU FAIT DURANT CETTE SESSION ?

M : J'ai été chargé de rédiger des questions pour les interviews du personnel.

B : On m'a demandé de prendre des photos très parlantes, afin que le lecteur puisse comprendre de quel sujet on traitait.

QUEL SUPPORT AVEZ-VOUS UTILISÉ ?

M : Nous disposions d'une caméra professionnelle, et d'un microphone pour les enregistrements des interviews. Leurs utilisations ont été simplifiées par les explications des journalistes.

B : J'ai été en charge des photos avec la caméra professionnelle.

QU'EST-CE QUE VOUS A APPORTÉ L'ACTIVITÉ ?

M et B : Cette activité nous a donné une vision différente du journalisme, nous avons fait une émission radio dans laquelle nous avons découvert les coulisses et la préparation d'une radio.

Nous avons pu constater aussi que ce travail nécessite toute une préparation.

* Les prénoms ont été modifiés.

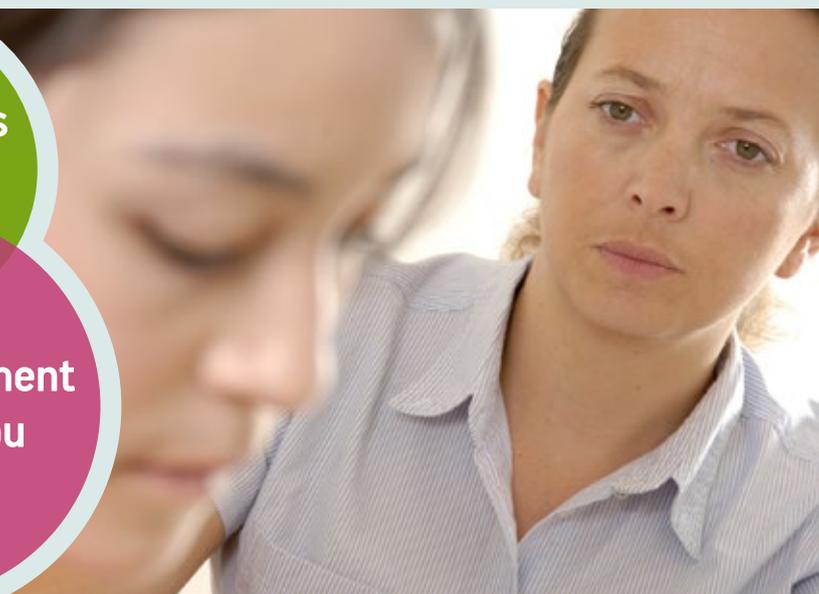
Parce qu'il n'est pas (toujours) facile **d'être parent(s)** : un espace pour **en parler**

Un espace
d'orientation et
de documentation

Des groupes
de parole

Un
accompagnement
individuel ou
familial

Un lieu
d'écoute
gratuit



Un lieu ressource ouvert à tous les parents qui souhaitent bénéficier gratuitement d'un soutien de professionnels (psychologue clinicien et/ou thérapeute familial), à propos d'interrogations quant à leurs fonctions parentales, ou de la crise qu'ils traversent avec leur(s) enfant(s).

ESPACE PARENTS
15 rue de la Pie - 76000 ROUEN
02.35.15.09.23 - espace.parents@lesnids.fr

Une action des Nids financée par :



www.lesnids.fr



Donner
le temps
de grandir